

RECRUTEMENT AU MENTORING COMME MENTOR 2025-2026

A retourner au maître responsable du *mentoring* (M. Sven Ray)

Nom et prénom de l'élève : Adresse (ville uniquement) :

Date de naissance complète : Téléphone portable élève :

Classe et maître de classe :

Veuillez énumérer vos **disciplines** fortes :

Discipline(s) :

Veuillez encadrer le type de soutien proposé :

Soutien global Soutien disciplinaire

Encadrement interdisciplinaire et organisation au travail scolaire

La séance proposée pour l'année scolaire 2025-2026 est :

- **Lundi: 15.15-16.00**

Inscription et abonnement

L'inscription et l'abonnement au mentoring se fait sur la base du semestre scolaire, à reconduire *de facto* pour le semestre de printemps.

Absences et exceptions ponctuelles

Les absences (maladie, accident) et exceptions ponctuelles (camp, sortie, visite, etc) doivent être annoncées au plus tard avant 8h00 le jour même, en prenant contact avec le mentoré et le responsable du mentoring. En cas d'absence justifiée, les séances seront remplacées d'un commun accord entre mentor et mentoré à une date ultérieure.

Salaires

Les sessions de mentoring sont comptabilisées deux fois dans l'année scolaire. Le versement des salaires s'effectue une première fois avant la fête de Noël et une seconde à la fin de l'année scolaire. Le salaire correspond au nombre de sessions effectivement données.

Rapport d'activités

Pour chaque session de mentoring, il est exigé un rapport d'activités du travail effectué entre le mentor et le mentoré. Ce rapport se fait dans l'agenda de l'élève mentoré et permet d'attester du travail effectué (ou encore à effectuer).

Signature de l'élève postulant :

Date

M. Ray 076 406 79 44

Enseignant responsable du mentoring

Mis à jour le 7 août 2025.